FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 59 Avril-Juin 2022

Budget : répondre aux enjeux de demain

P. 06

12 **Focus sur**
Le projet d'hôpital à Ferney-Voltaire

19 **Vie locale**
Le conseil municipal des jeunes

20 **Il était une fois**
Catherine II de Russie

04 | Budget : répondre aux enjeux de demain

12 | Le projet d'hôpital à Ferney-Voltaire

18 | La volonté de sortir du SIVOM

20 | Catherine II de Russie

04 Sur le vif

06 Grand angle

Budget : répondre aux enjeux de demain

- Les grandes orientations P.08
- Répartition des dépenses d'investissement par politique publique P.09
- Le budget vert P.09
- Dépenses et recettes P.10
- Deuxième édition du budget participatif P.11

12 Focus sur

Le projet d'hôpital à Ferney-Voltaire

14 Géolocalisation

16 Vie locale

- Économie – Brasserie Voltaire – Damien Raymond, vice-champion du monde de pâté en croûte P.16
- Association – CRAF, club des retraités et aînés de Ferney-Voltaire – À l'ombre des chênes P.17
- Intercommunalité – La volonté de sortir du SIVOM P.18
- Jeunesse – Les premiers pas du CMJ P.19

20 Il était une fois

Catherine II de Russie

22 Expression politique

23 Vie pratique

FERNEY VOLTAIRE

Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédaction : Service communication.
Photo couverture : Ville de Ferney-Voltaire.
Crédit photos : Life designers, Ville de Ferney-Voltaire, Shutterstock.

Ont participé à ce numéro : Camille Malatrait, Aline Morel, Juliette Sereni et Natacha Vogelsperger.
Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Imprimerie Gonnet, labellisée Imprim'Vert, garantissant la bonne gestion des déchets, la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. 9 500 exemplaires.

N°59

avril
mai
juin 2022

Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

Créer une dynamique dans la durée

Dans une société de l'instantané, où les exigences sont toujours plus élevées, il faut savoir privilégier le temps long. En effet, une mandature municipale doit inscrire sa programmation dans la durée pour atteindre de réels objectifs et ne pas s'éparpiller sous les effets de mode.

Chaque année, la détermination du budget communal est une étape importante qu'il ne faut pas lire sans imaginer un plan pluriannuel d'investissement pour notre Ville. Grâce à la légitimité que vous nous avez offerte, et en toute responsabilité, nous faisons des choix politiques conformes à nos engagements de campagne. Trois axes ont particulièrement été mis en avant : finaliser les acquisitions foncières pour avancer sur les grands projets (santé, parc, sport…), favoriser les liaisons douces et transfrontalières, et soutenir le développement de la vidéoprotection dans une ville qui grandit.

À cela, il faut ajouter que nous entrons, après les prospections, dans une phase d'étude, que cela concerne l'urbanisme (les orientations d'aménagement et de programmation pour les grands projets) ou la mobilité comprenant l'enjeu du stationnement et bien d'autres.

Un mandat repose sur des cycles financiers : nous avons commencé par faire le choix de retrouver une véritable dynamique en matière de santé financière pour dégager une capacité élevée en vue des réalisations à venir, puis vient le temps des études et des réalisations.

C'est la raison pour laquelle il faut voir le budget et l'activité de vos élus comme un processus d'action qui s'inscrit automatiquement dans un temps long : bâtir un établissement hospitalier, revoir la politique de stationnement en misant sur de véritables parkings à plusieurs niveaux ou encore refondre toute la circulation pour toutes les mobilités, tout ceci ne se décrète pas. Néanmoins, cela repose toujours sur des choix et sur une priorisation.

Parmi ces décisions, nous avons choisi de quitter le SIVOM de l'Est Gessien, et ce, pour plusieurs raisons : d'abord, c'était une contrainte financière au niveau du fonctionnement ; ensuite, il convenait de replacer l'école Jean-de-La-Fontaine dans une politique scolaire ferneysienne ; et enfin, les politiques en faveur du sport n'étaient pas à la hauteur depuis bien longtemps. Aujourd'hui, les structures, comme les SIVOM, disparaissent à l'échelle nationale, puisque l'intercommunalité s'est développée, comme en témoigne l'affirmation de la communauté d'agglomération du Pays de Gex. Évitons donc les doublons inutiles.

Enfin, notre rapport au temps est souvent bousculé par les crises qui se succèdent ; c'est pourquoi notre ville doit s'engager encore et encore. Après avoir mis en place un centre d'appel dès le début de la crise de la Covid-19, nous faisons le choix d'installer une plateforme d'accueil pour les réfugiés ukrainiens et de soutenir les ONG et associations spécialisées.

Dans une mise en scène emplie de poésie, Sarkis Tcheumlekdjian et la Compagnie Premier Acte ont donné vie à ***La Métamorphose* de Kafka** sur la scène du théâtre La Comédie de Ferney, le 21 janvier. Gregor Samsa, représentant de commerce, s'est réveillé un matin transformé en cancrelat…

La Boussole, espace de vie sociale communal, propose des ateliers tout au long de l'année avec différents partenaires. Depuis le 25 janvier et jusqu'au 3 mai, l'association départementale d'aide à domicile de l'Ain (Adapa) dispense ainsi un **atelier pour apprendre à utiliser une tablette tactile**, pour les plus de 60 ans.

Samedi 26 février, La Boussole organisait une **sortie raquette-fondue sur le plateau du Retord**. Onze sportifs ont participé à cette randonnée, accompagnés d'un guide de montagne. Ils ont partagé un moment convivial en dégustant une fondue cuite au feu de bois.

Les Nuits de la lecture ferneysiennes ont eu lieu du 20 au 22 janvier et ont remporté un franc succès. La médiathèque Le Châtelard a en effet accueilli plus de 700 participants en trois jours. Les plus jeunes ont vécu une soirée mémorable : vêtus de leur plus beau pyjama et accompagnés de leur doudou, ils ont écouté de magnifiques histoires en mangeant des chamallows.

En février, la Ville a fait appel à Pangloss Labs afin de **numériser en 3D le buste de Voltaire** présent en mairie. Les techniciens ont réalisé plusieurs lots de captures avec un scanner à main, afin de recréer l'image de l'objet en trois dimensions, de la conserver et de l'archiver.

Dans le cadre de la **Semaine de l'égalité des droits**, organisée du 7 au 12 mars, la Ville a proposé un programme varié : conférences, performances artistiques, théâtre, mur d'expression. **Le spectacle vitaminé des Swingirls**, *SurVOLTées*, était à l'image de la condition de femme : complexe, mais d'une richesse extraordinaire.

Des auditions au conservatoire de Ferney-Voltaire se sont déroulées du 18 au 29 janvier. Un programme varié où se sont côtoyés saxophones, guitares, violoncelles et violons. L'occasion pour les jeunes de montrer leurs progrès à leurs proches.

Les projections budgétaires 2022 pour la Ville de Ferney-Voltaire sont les indicateurs d'une santé financière retrouvée pour la commune. Après la crise sanitaire, qui a fortement impacté le quotidien des Ferneysiens, la vie reprend son cours grâce à une politique d'investissement dynamique et résolument tournée vers l'avenir.

Budget : répondre aux enjeux de demain

Interview

CATHERINE MITIS

Adjointe aux finances et aux comptes publics

Après la crise sanitaire, les finances de la Ville sont-elles saines ?

Le cycle budgétaire 2022 s'inscrit dans un contexte de santé financière retrouvée pour Ferney-Voltaire. La crise sanitaire a été absorbée et le désendettement est constant. L'emprunt de la commune, qui s'élève à 5,4 M€, est remboursable en trois ans, ce qui est très positif. Malgré le contexte de réforme de la fiscalité locale avec la disparition de la taxe d'habitation, la structure budgétaire a peu évolué. Si la perte des revenus fiscaux s'est élevée à 1,5 M€, elle a été compensée par le coefficient correcteur[1] mis en place par l'État. La compensation financière genevoise[2] (CFG) a quant à elle augmenté, atteignant le montant record de 3,5 M€.

Comment maîtriser au mieux l'argent public ?

La mise en place de nombreux marchés publics permettra cette année de réduire les dépenses grâce à la négociation de tarifs en gros avec les fournisseurs. Dans une volonté d'économie circulaire, la commune adhère également à un site de vente aux enchères pour les collectivités et pourra donc proposer à la vente le matériel, le mobilier ou les matières inutilisés. Il s'agit d'une très belle initiative, vertueuse et volontaire. De plus, afin de maîtriser au mieux les investissements, la commune est en recherche constante de subventions. Pour l'achat de matériel informatique dans les écoles ferneysiennes, la Ville va par exemple toucher une subvention de l'État via le dispositif *France Relance*, dans le cadre du plan de relance numérique pour les écoles.

Quels sont les axes d'investissement ?

L'année 2022 va voir la mise en place d'un « budget vert » qui placera au centre des priorités les actions en faveur du développement durable. Six cent soixante-cinq mille euros sont par exemple budgétés pour continuer à créer des liaisons douces à Ferney-Voltaire. La thématique de la mobilité reste importante, avec notamment la concrétisation des travaux de la phase 2 du bus à haut niveau de service (BHNS – voir page 15). Mais le développement durable, c'est également, par exemple, le remplacement des systèmes d'arrosage et d'éclairage de la commune par des systèmes plus écologiques et économiques.

[1] La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduisant pour les communes par une perte de ressources, le coefficient correcteur définit la compensation de cette perte par le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

[2] La compensation financière genevoise est une contrepartie versée par le canton de Genève aux communes accueillant des travailleurs frontaliers. Son montant change chaque année car il dépend de deux facteurs : le nombre de frontaliers et la valeur financière de ces derniers.

Grand angle

BUDGET 2022

répondre aux enjeux de demain

L'aménagement du territoire, la propreté et la sécurité ou encore l'accueil des enfants dans les groupes scolaires sont des priorités pour la Ville. Le budget communal reflète cette volonté d'offrir un cadre de vie agréable à ses habitants.

Budget d'investissement

10,27 M€

Budget de fonctionnement

16,85 M€

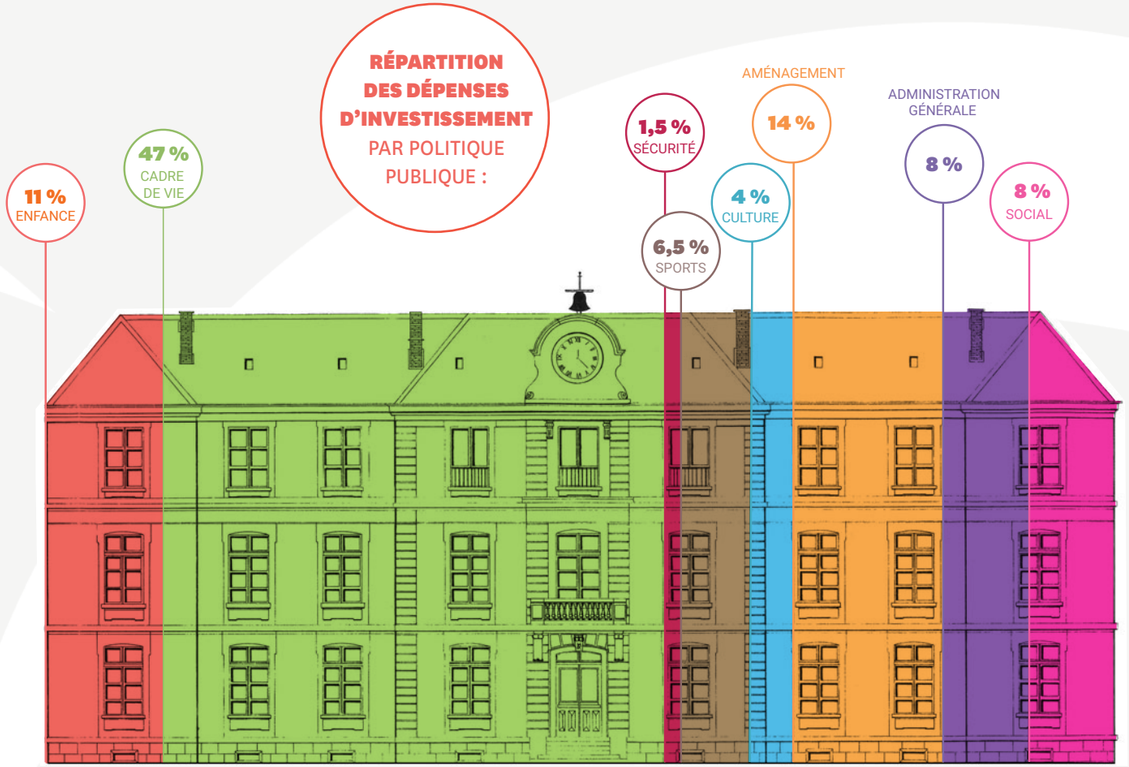

LES GRANDES ORIENTATIONS

Garantir un accueil optimal pour les jeunes en rénovant les établissements scolaires et centres de loisirs

- **715 000 €** seront dédiés à l'extension des locaux du centre de loisirs Calas, à la réfection des classes et sanitaires et au renouvellement du mobilier dans les écoles
- **2 classes** par an seront rénovées

Assurer la propreté de nos rues, lutter contre les dépôts sauvages et irréguliers d'ordures

- **L'équivalent d'un poste annuel à temps complet** est consacré au ramassage des dépôts sauvages et irréguliers de déchets et au nettoyage des rues
- **90 000 €** serviront à l'achat d'une nouvelle balayeuse

Créer des aménagements et infrastructures qui correspondent aux besoins des Ferneysiens

En collaboration avec les entités du territoire (Pays de Gex agglo, département de l'Ain, Suisse, SPL Terrinnov…) et en respectant le plan local d'urbanisme intercommunal

- **1 M€** sur trois ans sera affecté à l'aménagement du secteur de Veudagne avec des équipements sportifs et de santé. La Ville travaille à la création de l'orientation d'aménagement et de programmation en collaboration avec Pays de Gex agglo
- **3 M€** seront destinés à la réfection des voiries communales
- **200 000 €** seront dédiés cette année à la résidence autonomie à destination des seniors

Investir pour la vie culturelle, associative et sportive

- **200 000 €** de subventions soutiendront le fonctionnement et les projets des associations de tous domaines, complétés par 150 000 € de subventions pour les associations sportives versées par le SIVOM de l'Est Gessien
- **442 000** € permettront de réaliser des travaux dans les équipements sportifs
- **282 000 €** seront alloués aux travaux dans les établissements culturels

Sécuriser la ville

- **300 000 €** au cours du mandat sont alloués à la modernisation et au développement du parc de caméras dans le cadre de la vidéoprotection

Œuvrer pour un développement durable en ville

- **560 000 €** serviront à la réalisation de la liaison douce depuis le carrefour du Bisou jusqu'à la douane de Mategnin
- **213 000 €** permettront le remplacement des éclairages actuels par des LED pour diminuer la consommation d'énergie
- **290 000 €** correspondront à la participation de la Ville à la réalisation du BHNS, en collaboration avec le département de l'Ain
- **45 000 €** seront consacrés à une étude sur le stationnement et la mobilité

Cette liste n'est pas exhaustive !
Pour consulter le budget de notre commune, rendez-vous sur **www.ferney-voltaire.fr**

Le budget vert

Nouveauté cette année, la Ville de Ferney-Voltaire met l'accent sur les opérations et projets qui ont une résonance « développement durable », pour une enveloppe globale de 1,4 M€.

Quelques exemples qui rentrent dans ce budget vert :

- l'isolation des bâtiments publics
- le remplacement des éclairages énergivores
- le lancement d'une étude sur le stationnement et la mobilité
- le développement des liaisons douces
- la mise en place d'abris vélos aux abords du lycée et du conservatoire
- la plantation d'arbres
- l'utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement
- l'installation de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques

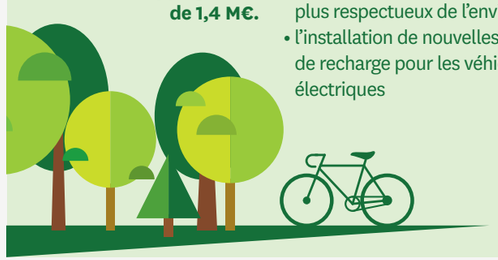

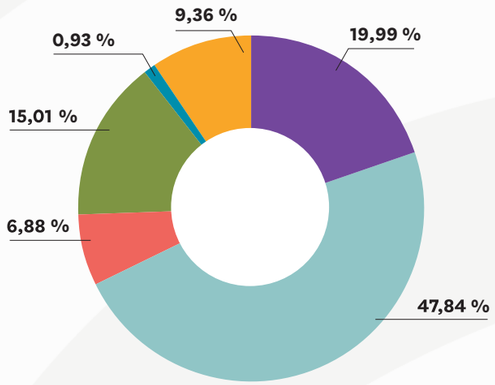

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

> 16 847 803, 12 €

- Charges à caractère général : **3 367 445 €**
- Charges de personnel et frais assimilés : **8 059 500 €**
- Atténuations de produits : **1 158 785 €**
- Autres charges de gestion courante : **2 528 250 €**
- Autres charges diverses : **157 026 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **1 576 797, 12 €**

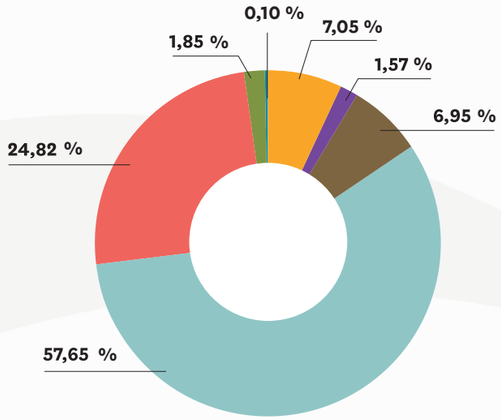

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

> 16 847 803, 12 €

- Résultat de fonctionnement reporté (excédent) : **1 187 913, 12 €**
- Atténuations de charges : **265 000 €**
- Produits des services, du domaine et ventes diverses : **1 171 410€**
- Impôts et taxes : **9 713 000 €**
- Dotations, subventions et participations : **4 181 900 €**
- Autres produits de gestion courante : **311 000 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **17 580 €**

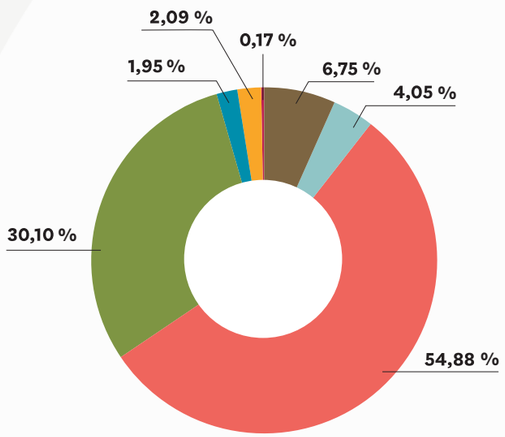

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

> 10 270 005, 07 €

- Emprunts et dettes assimilées : **693 500 €**
- Immobilisations incorporelles : **415 877, 73 €**
- Immobilisations corporelles : **5 636 386, 31 €**
- Immobilisations en cours : **3 091 661,03 €**
- Autres immobilisations financières : **200 000 €**
- Autres dépenses d'investissement : **215 000 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **17 580 €**

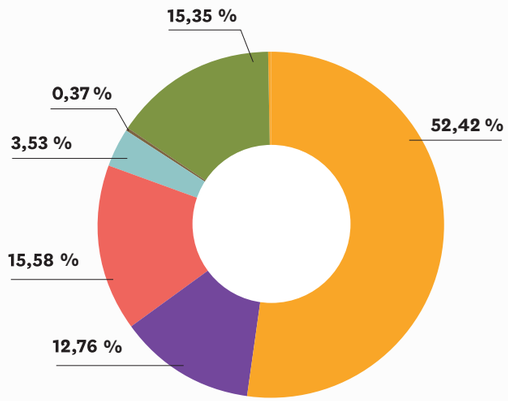

RECETTES D'INVESTISSEMENT

> 10 270 005, 07 €

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **5 383 360, 95 €**
- Produits de cessions : **1 310 000 €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **1 600 000 €**
- Subventions d'investissement : **362 247 €**
- Autres recettes d'investissement : **37 600 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **1 576 797, 12 €**

Deuxième édition du **budget participatif**

> 150 000 €

Véritable outil démocratique, le budget participatif permet aux habitants de plus de 15 ans, aux collectifs citoyens et aux associations de soumettre des projets d'investissement participant à la transformation de la ville et ayant pour but d'améliorer le quotidien.

EXEMPLES DE PROJETS ISSUS DU BUDGET PARTICIPATIF 2021, QUI SE CONCRÉTISERONT EN 2022 :

- le terrain de basket 3x3
- le parcours sportif avec obstacles
- le poulailler partagé
- les tables d'échecs et ping-pong au parc de la Tire
- les treilles de vigne en pergola au parc de la Tire

En savoir +
► **www.ferney-voltaire.fr**
jeparticipe.ferney-voltaire.fr

Le budget participatif **en 4 étapes**

Transformer vos idées en projets concrets pour notre ville

Le projet d'hôpital à Ferney-Voltaire

| Vue depuis la place face au parvis de l'hôpital et du centre de consultation.

Afin de pallier le manque d'infrastructures médicales dans le Pays de Gex, la Ville de Ferney-Voltaire travaille sur un projet d'établissement hospitalier situé sur la route départementale 35 (RD 35). Cette offre de soins viendrait compléter celles disponibles sur le territoire gessien.

Visuels : AIA LIFE DESIGNERS

Un territoire sous-équipé

À l'époque de Voltaire, un hôpital avait déjà droit de cité à Ferney-Voltaire. Puis, le Pays de Gex a pu bénéficier de l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois, lorsque celui-ci a vu le jour en 1864, une avancée à l'époque. Cependant, aujourd'hui, avec la forte augmentation démographique et la diminution du nombre de médecins (40 % devraient prendre leur retraite d'ici quelques années), le besoin d'un hôpital dans le Pays de Gex est criant. « *Aujourd'hui, l'offre de santé ne correspond plus au bassin de vie* », déclare Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire.

Ferney-Voltaire, le lieu idéal

« *Ferney-Voltaire rassemble tous les paramètres pour la mise en place d'un hôpital*, continue Daniel Raphoz, *soit un foncier disponible, des axes de communication et une offre de transports collectifs proche.* » L'hôpital garantirait un service de soins pour le territoire entier, et travaillerait en complémentarité avec celui de Gex, qui possède pour l'instant les compétences en matière de gériatrie et d'imagerie médicale.

L'hôpital verrait le jour à Veudagne. Située le long de la RD 35, entre le Novotel et l'éco-quartier Garden Park, cette parcelle d'environ 6,5 hectares est à proximité d'un centre économique, et les voies pour y accéder sont multiples : route de Meyrin, plusieurs voies de mobilités douces, et prochainement un parking relais au niveau de la statue du Bisou, sans oublier le terminus du tram à deux encablures, à partir de 2025-2026. Les négociations avec les futurs partenaires, le constructeur et l'acteur hospitalier sont en cours.

Étape par étape, le projet se construit

L'hôpital s'intégrerait dans une opération d'aménagement globale, comprenant des infrastructures de santé, des logements pour partie priorisés pour le personnel soignant et des équipements publics (une crèche, un gymnase et des terrains de sport). Ce serait une offre attrayante pour les soignants qui pourraient bénéficier d'un cadre de vie agréable : bien-être au travail, accès aux services petite enfance et scolaire et logements abordables.

La Ville de Ferney-Voltaire travaille désormais à la création de l'OAP (l'orientation d'aménagement et de programmation), qui définit les types de constructions accueillies, les règles d'urbanisme sur tout le secteur (en accord avec le plan local d'urbanisme intercommunal), les voies d'accès, le maillage de transports en commun…
Une attention particulière sera portée à la préservation des trames vertes et bleues : les zones humides et boisements existants, mais aussi les zones où un renforcement végétal est nécessaire.

> ***« J'œuvre pleinement pour la santé de nos habitants »***
> Daniel Raphoz,
> maire de Ferney-Voltaire

Une mobilisation conjointe

« *Il faut se mobiliser ensemble pour concrétiser le projet d'hôpital* », selon Daniel Raphoz, qui échange avec Patrice Dunand – président de Pays de Gex agglo – pour intégrer le projet d'hôpital à Ferney-Voltaire dans le contrat de santé intercommunal, un point essentiel pour que l'agence régionale de santé valide ensuite le projet.

Le projet d'hôpital à Ferney-Voltaire

- **75 lits,** avec une possibilité d'extension, pour compléter les hospitalisations à domicile nombreuses dans le Pays de Gex
- **un service d'urgences**
- **une maternité**
- **plusieurs spécialités envisagées :**
  - médecine interne
  - gynécologie obstétrique
  - pédiatrie
  - chirurgie et imagerie médicale
- **un héliport** pour les transports vers les grands centres hospitaliers en cas de besoin
- **une gestion publique et privée,** selon les spécialités

| Vue de l'hôpital (bâtiments à droite) depuis la RD 35, en venant du carrefour du Bisou.

Géolocalisation

NOUVEAUX JEUX AU PARC DE L'ABBÉ BOISSON

Certains jeux pour enfants situés au parc de l'abbé Boisson vont être remplacés ce printemps. Un tourniquet inclusif (accessible aux personnes à mobilité réduite) et une nouvelle structure ludique destinée aux préadolescents seront installés. Un jeu inclusif à ressort, ainsi qu'une « maisonnette » vont faire leur entrée dans la section dédiée aux tout-petits.

NETTOYAGE DES TAGS

Les agents des services techniques de la commune effectuent régulièrement des campagnes de nettoyage des tags en ville.

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

La phase 2 du chantier du BHNS – de l'avenue Voltaire au giratoire de la Poterie – débute en avril. Les services du Département de l'Ain (maître d'ouvrage de cette partie du projet) prolongent ainsi la voie propre du BHNS sur l'avenue du Jura, puis créeront un quai central sur cette même voie, entre le chemin de Collex et la rue de Versoix. La circulation sera maintenue pendant toute cette phase du chantier, qui durera environ 11 mois.

REPRISE DES ALLÉES AU PARC DE LA TIRE

Les trois allées en gravier stabilisé du parc de la Tire ont été décapées et reprofilées. En raison du trafic et du ruissellement, des ornières étaient apparues, créant des problèmes d'accessibilité. Ces travaux ont été effectués en complément de la pose de nouveaux éclairages dans cette zone.

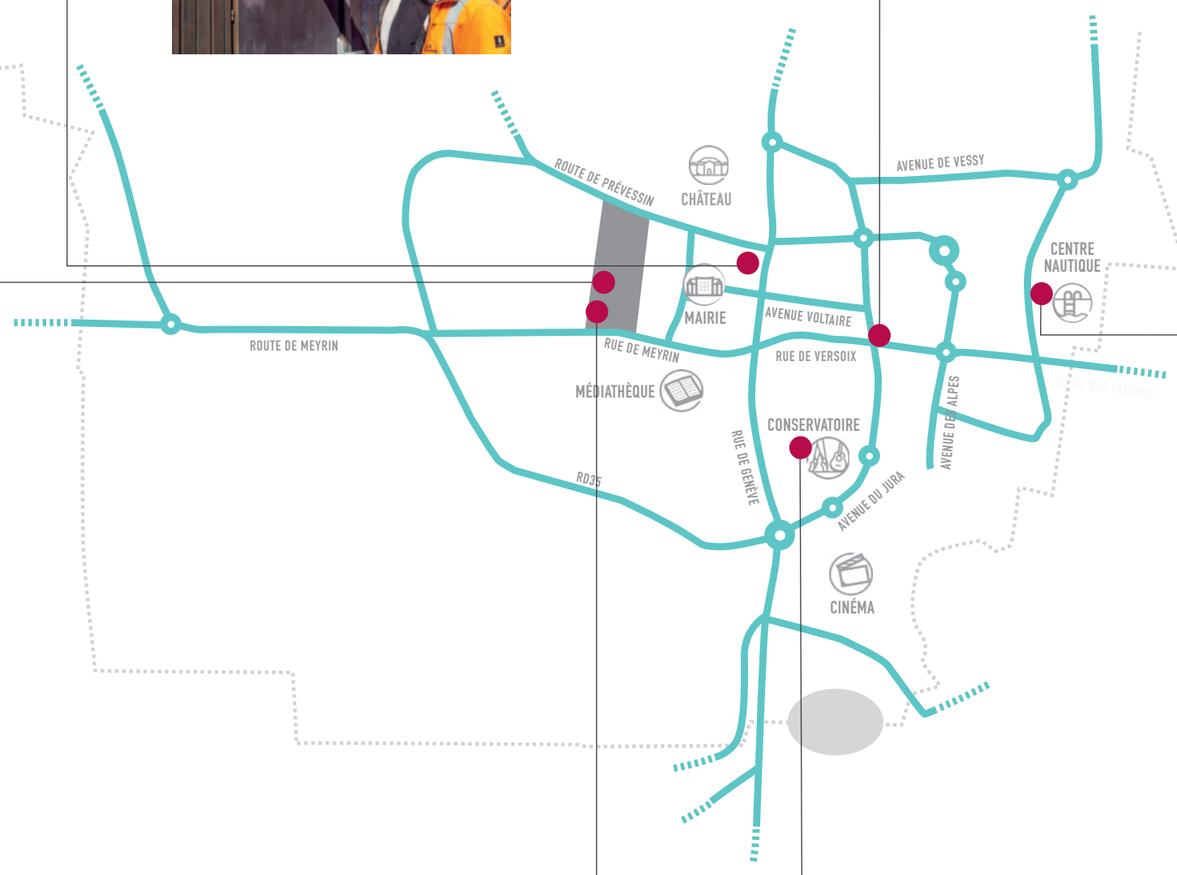

NOUVEAU POINT DE RETRAIT DE COLIS

Depuis janvier, un relais pick-up de la Poste a pris place sur le parking du centre nautique. Six mètres linéaires accueillent désormais des box permettant aux particuliers de récupérer et d'envoyer simplement et à toute heure leurs colis.

REMPLACEMENT D'UN CITY-STADE

Le city-stade situé en bas du parc de la Tire sera remplacé très prochainement. Installé en 2004, celui-ci est devenu vétuste, et son sol est très abîmé. Les travaux de démolition débutent en avril. La nouvelle structure sera prête à accueillir des parties de ballons à la fin du printemps.

RÉNOVATION AU CONSERVATOIRE

Les services techniques de la Ville sont intervenus afin de rénover les couloirs de la partie ancienne du conservatoire communal, avec une reprise des murs et des plafonds, ainsi que la pose de nouveaux éclairages LED.

Brasserie Voltaire

Située au centre d'Aumard, la *Brasserie Voltaire* a ouvert en avril 2021. La propriétaire et gérante, Myriam Filali, a décidé d'ouvrir son propre établissement après avoir été barmaid, serveuse, puis commerciale.

| La *Brasserie Voltaire* a accueilli son nouveau chef, Ismaël El Mokaddimi.

Une brasserie chic

Arrivée de Paris en 2017 avec son mari, Myriam souhaitait ouvrir son restaurant. « *Je voulais avoir quelque chose à moi* », confie-t-elle. C'est maintenant chose faite avec cette brasserie à l'ambiance chic dont elle a entièrement imaginé la décoration. La salle accueille 40 couverts et la terrasse extérieure 25. Des repas thématiques sont régulièrement organisés en fonction du calendrier, pour Noël, le Nouvel An ou encore la Saint-Valentin. De plus, une soirée dansante, ambiance rock ou salsa, a lieu chaque jeudi soir.

Des plats simples et savoureux

« *Je voulais proposer une cuisine qui me ressemble. Simple et réalisée avec des produits frais* », explique Myriam. Certains plats sont devenus des incontournables, comme l'entrecôte et le filet de Saint-Pierre, ou encore le mœlleux au chocolat en dessert. La brasserie propose également de délicieux cocktails, et notamment le Voltaire, réalisé à base de champagne, de jus d'ananas et de jus de fraise. La carte vient de s'étoffer avec l'arrivée d'Ismaël, le nouveau chef, qui apporte dans ses bagages une cuisine aux saveurs méditerranéennes.

Brasserie Voltaire — 39 avenue Voltaire
T 04 50 40 52 05 – brasserie-voltaire.com
Ouvert du mardi au samedi de 11 h à 14 h et de 18 h à 22 h.

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ?
Faites-vous connaître : **economie.locale@ferney-voltaire.fr**

| Retrouvez le pâté en croûte de Damien, et bien d'autres, lors du marché hebdomadaire.

Damien Raymond

À 26 ans, Damien Raymond a remporté la deuxième place au championnat du monde de pâté en croûte en novembre 2021. Le jeune cuisinier ferneysien, qui a notamment travaillé au restaurant *Le Pirate*, propose sa recette sur le marché chaque samedi, sur le stand de l'entreprise *So Good Traiteur*.

Une recette aux petits oignons

Volaille de Bresse, cannette des Dombes, veau et cochon bio pour la farce, foie gras, cèpes et trompettes, pistaches d'Iran : voici les ingrédients de la recette secrète du chef pour son pâté en croûte d'exception. Il a passé plus de six mois, à raison d'un pâté en croûte par semaine, pour trouver l'assemblage parfait. Car le jury, présidé par Davy Tissot, le chef lyonnais qui a remporté le Bocuse d'or en 2021, est attentif aux détails. De la finesse du montage au croustillant de la pâte, en passant par la consistance de la gelée, tout est passé au crible pour désigner le vainqueur. Les chefs ont finalement tranché et Damien s'est placé sur la deuxième marche du podium, derrière un chef japonais.

Un produit d'excellence

« *Je ne connaissais pas très bien le pâté en croûte avant de travailler avec Daniel Gobet, chez So Good Traiteur à Divonne-les-Bains* », avoue Damien. Daniel, qui a remporté le championnat du monde de pâté en croûte en 2018, lui a transmis le virus. « *C'est un produit très travaillé, qui requiert de nombreuses connaissances, en pâtisserie, pour la confection de la pâte, en boucherie, pour la finesse de la farce et en cuisine, pour l'équilibre des saveurs* », explique le jeune chef. Aujourd'hui, Damien a ramené la coupe à la maison. Mais entre deux parties de pétanque sur les terrains de l'avenue Voltaire, il pense à se représenter au concours. Pour décrocher l'or cette fois-ci.

So Good Traiteur — Marché hebdomadaire, avenue Voltaire et Grand'rue
T 06 47 48 28 57 – sogoodtraiteur.com
Samedi de 8 h à 13 h.

Le CRAF

Le club des retraités et aînés de Ferney-Voltaire (CRAF) regroupe les seniors de la commune pour des moments d'échange réguliers. Depuis le mois de janvier 2022, le club a une nouvelle présidente.

Recréer une dynamique

Membre depuis 2017, Giuseppa Marzico a pris la présidence du CRAF un peu malgré elle. L'ex-boulangère de 67 ans a en effet décidé de s'investir afin que le club ne disparaisse pas. Créée en 1972, l'association accueille aujourd'hui 55 personnes, âgées de 62 à plus de 90 ans. « *Faire partie du club, c'est important car cela permet d'avoir des moments de convivialité avec d'autres personnes* », explique la présidente. Le nouveau bureau de l'association est en train de prendre ses marques pour pouvoir, à terme, redonner au club une nouvelle dynamique. Les prochaines réunions permettront notamment de mettre en place un calendrier d'activités et d'événements pour l'année 2022.

Les membres du CRAF se retrouvent deux fois par semaine autour de jeux de société.

Des rendez-vous hebdomadaires

Les lundis et jeudis, certains membres se réunissent à la maison Saint-Pierre pour une après-midi jeux. Gel hydroalcoolique et dictionnaire à portée de mains, les amateurs de bons mots se retrouvent pour une partie de scrabble. Le souhait d'organiser à l'avenir des repas, goûters ou séances de gymnastique a également été évoqué. Ayant toujours à cœur d'apprendre, plusieurs membres participent par exemple à l'atelier pour savoir comment utiliser une tablette numérique, mis en place par la Ville, en collaboration avec l'association Adapa (aide à domicile pour les personnes âgées et dépendantes de l'Ain – voir p. 4). En bref, le club est en pleine renaissance et souhaite recruter de nouveaux membres : « *On aimerait que les séniors ferneysiens, surtout les hommes, se mobilisent et intègrent le club* », conclut Giuseppa.

CRAF
Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève
marzicojoe@gmail.com

À l'ombre des chênes

Créée en 2019, l'association À l'ombre des chênes rassemble une dizaine de membres engagés dans un projet de coopérative d'habitants à Ferney-Voltaire. Un projet écologique, certes, mais surtout un concept original dont l'objectif premier est de créer du lien.

Habiter différemment

Le projet prévoit 15 à 20 logements dans un immeuble qui sera situé dans le nouveau quartier de Paimbœuf, en contrebas du parc de la Tire. Le but est de créer un lieu convivial et agréable, dans lequel la voix de chacun sera prise en compte. « *Attention, il ne s'agit pas d'une colocation* », rappelle l'un des membres. Chaque foyer aura son propre logement, auquel s'ajouteront plusieurs espaces communs : buanderie, bibliothèque, grande salle commune avec cuisine… Si rien n'est définitif pour le moment, les idées ne manquent pas.

S'impliquer dans la coopérative

Après une période difficile liée à la pandémie, le projet se concrétise enfin. « *Les six mois à venir vont être essentiels ; c'est le moment de s'impliquer et de participer à la conception de l'immeuble !* », affirment les intéressés, qui vont entamer les discussions avec l'architecte en charge du projet. L'entrée dans les murs est prévue courant 2025. À ce stade, cependant, pas besoin d'un apport financier pour participer aux discussions : toute personne intéressée peut se rendre à la réunion mensuelle, qui se tient le premier vendredi de chaque mois à 19 h, à la Maison du projet de la ZAC.

À l'ombre des chênes :
Maison du projet de la ZAC, chemin de la Poterie (jouxtant le cinéma Voltaire)
coopferney@gmail.com

intercommunalité

La volonté de sortir du SIVOM

Lors du conseil municipal du 11 janvier 2022, la majorité s'est prononcée en faveur d'un vœu pour la sortie de la Ville de Ferney-Voltaire du Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'Est Gessien (SIVOM).

La naissance de l'intercommunalité

Créé en juin 1967, le SIVOM de l'Est Gessien met en place une collaboration entre les communes de Ferney-Voltaire, Moëns, Ornex et Prévessin, avec le regroupement de compétences communales. La communauté de communes du Pays de Gex ne voit le jour qu'en 1996, avant de devenir Pays de Gex agglo en 2019. Le SIVOM a donc été le premier échelon intercommunal pour la Ville de Ferney-Voltaire, mais aujourd'hui, du fait des compétences qu'elle exerce, Pays de Gex agglo est devenue l'interlocuteur du niveau intercommunal au détriment du SIVOM.

La gestion d'équipements

Les compétences du SIVOM ont évolué au cours du temps, mais elles restent fixées sur des équipements et non sur des compétences globales. Ainsi, tandis que le service scolaire de la mairie de Ferney-Voltaire gère les écoles Florian et Jean-Calas, l'école intercommunale Jean-de-La-Fontaine relève pour sa part de celui du SIVOM. Les différences qui en découlent dans la gestion sont à juste titre incompréhensibles pour les parents d'élèves.

En matière d'équipements sportifs, le centre Henriette-d'Angeville a été construit et est géré par le SIVOM, quand la Ville s'occupe des terrains de sports ou du centre nautique. Il n'y a pas de compétence sport transmise au SIVOM, ce qui rend complexe l'appréhension d'une politique sportive à l'échelle communale ou intercommunale. Malgré les demandes de la Ville de Ferney-Voltaire, la reprise par le SIVOM de l'ensemble des équipements sportifs a reçu une fin de non-recevoir, aucune étude dans ce sens n'a jamais été mise en œuvre.

Une fusion rejetée

Après le refus des communes partenaires du SIVOM de travailler sur les projets structurants pour l'ensemble du territoire, à savoir la médiathèque et le conservatoire, les élus ferneysiens espéraient permettre un nouvel essor du SIVOM. Aller au-delà de la simple collaboration avec un outil vieillissant et en bout de course, transformer cet outil en un véritable processus d'intégration avec une fusion des trois communes. Là encore, la volonté n'a pas été suffisante. Le refus a été très clairement exprimé, et plusieurs fois répété.

Dans ce climat quelque peu refroidi, avec un SIVOM investissant sur des équipements, mais financé par les villes exclusivement en budget de fonctionnement beaucoup plus contraint, le conseil municipal a émis en janvier 2022 le vœu de la sortie de Ferney-Voltaire du SIVOM. Le processus pour cette sortie est maintenant enclenché, et se poursuivra avec une demande formelle de sortie, accompagnée d'un état de l'actif et du passif à répartir entre Ferney-Voltaire et le SIVOM.

Une convention de collaboration active

Depuis 2018, les villes de Ferney-Voltaire et de Thoiry ont su créer un partenariat pour le développement et l'accueil des élèves thoirysiens au conservatoire de Ferney-Voltaire. Par une convention renouvelée chaque année, les élèves résidant dans la commune de Thoiry bénéficient d'une tarification identique à celle des Ferneysiens, grâce à la prise en charge par la Ville de Thoiry du surcoût de la tarification extérieure pour les instruments non enseignés dans son école de musique.

jeunesse

Les premiers pas du CMJ

Le nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ) a pris ses fonctions en janvier. Composé de 36 jeunes Ferneysiens, il se réunira régulièrement durant les deux années de son mandat.

| Première séance plénière du CMJ, le 2 février 2022.

Imaginer des projets bénéfiques à tous

« *Représenter les jeunes* », « *voir moins de déchets en ville* », « *améliorer la qualité de vie des habitants* », voilà quelques exemples de motivations des jeunes conseillers cette année !
En février, les membres du CMJ ont commencé leur mandat par un travail autour des causes internationales. Les enfants ont sélectionné plusieurs thématiques, autour desquelles ils cherchent désormais à développer des actions concrètes profitant aux Ferneysiens.

Constituer un groupe dynamique

Le CMJ est piloté par l'espace jeunes et La Boussole, espace de vie sociale communal. Aziz Boussedour et Pierre Portalier accompagnent ainsi les jeunes dans leur apprentissage de la citoyenneté, et les encouragent à concrétiser leurs idées en projets.
À travers leur expérience au CMJ, les conseillers apprennent à réfléchir en groupe et à construire ensemble, en respectant les règles de fonctionnement de l'assemblée. Pour Aziz et Pierre, construire une bonne dynamique de groupe est un pilier pour la réussite du CMJ.

Comprendre le fonctionnement des administrations

De la première idée à sa finalisation, les enfants participeront aux différentes étapes de la création d'un projet, telles que l'établissement d'un budget, la validation de l'idée par les élus adultes, puis sa mise en œuvre en lien avec les services de la Ville en mairie.
Des sorties « découverte » et des visites institutionnelles jalonneront aussi le mandat du CMJ.

En savoir +
► **cmj@ferney-voltaire.fr**
T 04 50 13 82 63

Connaissez-vous les membres du conseil municipal des jeunes ?

Alais, Alexandre, Anna, Bilel, Cloé, Daniel Chris, Fiotat, Giovanna, Harouna, Hector, Ilyes, Imad, Ismaël, Justine, Karim, Karl-Thomas, Kévin, Léa, Lorik, Marwa, Mehmet, Minal, Mohamed, Naïla, Salma, Sarah, Sarah, Serigne, Soren, Soukaina, Tommy, Valentin, Varunika, Yasmin et Yasmine.

Porte-parole de la jeunesse ferneysienne, ils constituent le nouveau CMJ 2022-2023 !

Valérie Mouny,
Adjointe au scolaire,
à la jeunesse et aux services
à la population

***« La crise sanitaire a retardé l'élection d'un nouveau groupe de conseillers municipaux jeunes. C'est maintenant chose faite et j'en suis ravie !
Nous avons, enfin, pu organiser la première rencontre officielle en présence de monsieur le maire et de moi-même. Ce nouveau groupe de jeunes est très prometteur et j'imagine que les idées qu'ils vont nous soumettre le seront tout autant. Ils se sentent très concernés par les problèmes du quotidien. Les mêmes que nous abordons et traitons au sein de l'exécutif municipal, tels que le ramassage des déchets, les constructions ou encore les pistes cyclables. »***

| Catherine II par J.B.Lampi (1780, Kunsthistorisches Museum)

Catherine II de Russie et Voltaire, une relation épistolaire

***« Si j'ai quelques connaissances, c'est à lui seul que je les dois ».* C'est par ces mots que Catherine II de Russie marquait son admiration pour Voltaire. Ils ne se sont jamais rencontrés, mais pendant 15 ans, à partir de septembre 1763 et jusqu'à la mort du Seigneur de Ferney, ils ont échangé pas moins de 197 lettres.**

D'une princesse prussienne à une impératrice russe

Née le 21 avril 1729, Sophie d'Anhalt Zerbst était une princesse prussienne. Sa gouvernante française lui enseigna les manières et la grâce, mais aussi la langue française. Elle fut conviée en 1744 à la cour de l'impératrice Elisabeth, pour rencontrer son neveu le grand-duc Pierre, destiné à sa succession sur le trône. La veille de ses fiançailles avec Pierre, la jeune Sophie se convertit à la religion orthodoxe, et prit officiellement le nom de Catherine Alexeïvna. Le 21 août 1745, elle épousa son jeune fiancé à Saint-Pétersbourg.

« Je peux vous assurer que depuis 1746, que je dispose de mon temps, je vous ai les plus grandes obligations. Avant cette époque je ne lisais que des romans, mais par hasard vos ouvrages me tombèrent dans les mains ; depuis je n'ai cessé de les lire, et n'ai voulu d'aucuns livres qui ne fussent aussi bien écrits, et où il n'y eût autant à profiter. » (Lettre de Catherine II, Impératrice de Russie, adressée à Voltaire en octobre 1763.) La jeune mariée lisait beaucoup : Voltaire, mais aussi Plutarque, Tacite, Machiavel, Madame de Sévigné, Montesquieu et les philosophes français. Ainsi elle développa ses connaissances et sa vision du monde, alors que son mariage ne la comblait pas. Huit ans après le mariage, aucun héritier n'avait vu le jour. L'impératrice Elisabeth suggéra alors à Catherine de prendre un amant, Sergueï Saltykov, et dans l'année qui suivit, elle mit au monde Paul.

À la mort de l'impératrice Elisabeth, Pierre III accéda au trône de Russie. L'avenir de son épouse semblait bien sombre, puisqu'il souhaitait l'enfermer et légitimer sa maîtresse. Profitant de l'impopularité du nouvel empereur, Catherine, accompagnée de son amant le comte Grigori Orlov et de quatre officiers de la garde impériale, réussit à détrôner son époux lors du coup d'État du 28 juin 1762, celui-ci succombant quelques jours plus tard à une colique hémorroïdale ou à un étranglement. Le 11 septembre 1762, Catherine II fut couronnée impératrice de Russie.

Une disciple de Voltaire sur le trône russe

« Je sais qu'on lui reproche quelques bagatelles au sujet de son mari ; mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle point. Et d'ailleurs, il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer. Cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration. » Par ces mots, Voltaire exprima toute l'admiration qu'il avait pour celle qu'il surnommait la « Sémiramis du Nord ». De son côté, la Grande Catherine fut séduite très jeune par les philosophes des Lumières à qui elle devait l'étendue de ses préoccupations, sa compréhension du monde et l'aura dont elle fut entourée.

De cette admiration réciproque résulta l'amorce de leur correspondance en 1763. Catherine II attacha une grande importance à cette relation épistolaire, tant par le bonheur de l'esprit qu'elle lui procurait, que pour l'intérêt des louanges de Voltaire pour sa personne et pour son action. Elle utilisa son correspondant à des fins de propagande. L'indulgence de Voltaire à son égard lui était d'ailleurs reprochée par certains, comme la duchesse de Choiseul qui l'accusa de « *souiller sa plume de l'éloge de cette infâme [...], de ce monstre* ». Si l'amie des philosophes réforma l'État et son fonctionnement, modernisa le pays, agrandit l'empire par des conquêtes, prôna l'éducation pour sortir de l'obscurantisme et de l'ignorance, elle était également une autocrate régnant sur une population essentiellement composée de serfs, paysans attachés à une terre et privés de certains droits. Cependant, Voltaire n'était pas totalement dupe. Au détour d'une phrase, il souligna que Catherine était « *la puissance la plus despotique existant sur terre* ». Il sut utiliser l'affection qu'elle portait pour les philosophes et les idées des Lumières pour notamment obtenir d'elle un don à la veuve de Calas. Ses louanges répétant que la politique russe était inspirée de la pensée des philosophes avaient aussi pour objectif qu'il en fut de même en France. Pendant 15 années, Voltaire et Catherine II eurent des relations fondées sur la conscience d'un intérêt commun tout autant que sur une admiration réciproque.

La bibliothèque de Voltaire

« Quand je viendrai en ville cet automne, je rassemblerai les lettres que ce grand homme m'a écrites, et je vous les enverrai. J'en ai un grand nombre, mais s'il est possible, faites l'achat de sa bibliothèque et de tout ce qui reste de ses papiers, inclusivement mes lettres. Pour moi, volontiers, je paierai largement ses héritiers, qui, je pense, ne connaissent le prix de rien de tout cela ». (Lettre de Catherine II, Impératrice de Russie, adressée à Friedrich Grimm, le 21 juin 1778.)

Lorsqu'elle eut confirmation de la mort de Voltaire, survenue le 30 mai 1778, la grande Catherine chargea Friedrich Grimm et Ivan Chouvalov de prendre contact avec Marie-Louise Denis, nièce et héritière de Voltaire, pour acheter sa bibliothèque. Celle-ci accepta rapidement la proposition de Catherine, revenant sur sa décision initiale de la conserver dans la famille. Mme Denis reçut de l'impératrice la somme de 135 398 livres, 4 sols, 6 deniers ainsi qu'un coffret avec un portrait de l'impératrice, des diamants et des fourrures. Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire, escorta les 6 210 volumes de la bibliothèque jusqu'à Saint-Pétersbourg, avant de les installer au Palais d'hiver. Les ouvrages anglais légués à Henri Rieu par Voltaire, furent également achetés par Catherine II et vinrent compléter la collection dès 1779. Désormais, ces ouvrages sont conservés à la Bibliothèque nationale de Russie.

Pièce d'argent russe d'un rouble datant de 1786, aigle couronné aux ailes déployées tenant un sceptre et un orbe, bouclier avec Saint Georges sur la poitrine, buste de type ancien de l'impératrice Catherine II, à droite.

> ***...je ne lisais que des romans, mais par hasard vos ouvrages me tombèrent dans les mains ; depuis je n'ai cessé de les lire...***
>
> **Catherine II de Russie**

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Démocratie & Représentation

Il est de bon ton de taper sur la démocratie représentative et sur la légitimité des élus locaux.

Historiquement, la démocratie directe d'Athènes a montré les limites du modèle : elle n'est pas généralisable et classifie la citoyenneté entre participants et non-participants (les femmes, les esclaves...).

Puis, l'époque moderne a œuvré pour le régime représentatif : faire élire des représentants au sein d'une nation. La puissance de cette modernité vient du fait que les représentants tirent leur légitimité de l'élection et, a contrario, la faiblesse pointerait que la représentation ne permet pas d'assurer la plus juste représentativité et nourrirait le doute en insinuant que les représentants élus par le peuple prendraient leur aise avec leur mandat.

Cette critique récurrente est aujourd'hui alimentée par les deux groupes minoritaires à Ferney-Voltaire. Pour eux, le système représentatif serait sclérosé de l'intérieur, et leurs préférences iraient à la démocratie participative, la conférence citoyenne ou le référendum local.

Ces courants prospèrent, mais s'épuiseront dans la plus grande confusion et l'inertie, qu'ils génèrent, comme les invectives des oppositions ferneysiennes, car, ce qui manque à ces idéologues, ce sont deux attributs fondamentaux du mandat représentatif : la LÉGITIMITÉ et la RESPONSABILITÉ.

Triste vision, où les populismes de gauche et de droite tentent de faire du « tirage au sort » ou de la dictature des minorités le devenir de la République.

À Ferney- Voltaire, dans l'opposition, l'on ne sait rien, mais l'on peut tout dire, tandis que dans la majorité, l'on ne sait certes pas tout, mais l'on ne peut parfois rien dire.

FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

Il n'y aura pas de démocratie à Ferney-Voltaire sans un minimum de transparence...

Lors du dernier conseil municipal, Ferney En Grand a eu l'occasion de présenter un amendement en faveur d'une gestion plus transparente de la compensation franco-genevoise (CFG). Vous êtes nombreux à nous interroger sur l'utilisation de cette ressource exceptionnelle dont dispose notre commune. Il s'agit de la réversion en notre direction d'une partie de l'impôt sur le revenu payé à Genève par les frontaliers qui habitent notre territoire. A Ferney-Voltaire, cette compensation représente la modique somme de 3, 4 millions d'euros. Nous avons proposé d'attribuer cette ressource à un budget annexe dédié à la transition écologique et à la coopération transfrontalière. Nous considérons en effet que cette ressource n'a pas vocation à combler des trous dans le budget de fonctionnement.

Cette proposition de l'opposition a été balayée sans réel argument. Une telle attitude de la part de la majorité est bien difficile à comprendre. Pourquoi s'opposer à un amendement en faveur d'une gestion plus transparente de notre budget ? Cette décision est d'autant plus étonnante que le département de l'Ain a lui-même adopté une telle disposition pour gérer la part de la CFG qui lui revient.

Il faut cependant noter que cette proposition a donné lieu à un début de collaboration entre élus minoritaires de Ferney, Prévessin et Ornex. L'amendement proposait que l'utilisation de la compensation franco-genevoise soit coordonnée entre nos trois communes. Cela n'a pas semblé être du goût de la majorité ferneysienne qui souhaite sortir du SIVOM sans consulter les Ferneysiens à ce sujet. Une telle disposition ne figurait pas dans le programme de campagne de la majorité. Il nous a donc paru nécessaire de prendre contact avec les services de la préfecture afin que la population ferneysienne ne soit pas tenue à l'écart d'un processus qui concerne directement ses intérêts. Pour nous, la fin du SIVOM doit donner lieu à un débat démocratique sur la fusion de nos trois communes.

LA FORCE DE L'UNION

Dorian Lacombe

Des échéances décisives

Depuis l'invasion russe de l'Ukraine, la municipalité et le personnel municipal sont activement mobilisés -en collaboration avec divers partenaires et associations- pour faciliter l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des réfugiés dans notre commune et le Pays de Gex. Nous saluons ce formidable élan de solidarité.

Les Gessiens sont au rendez-vous de cette mobilisation mondiale contre le retour du tragique sur notre continent qui remet en cause des valeurs que nous pensions acquises telles que la paix, la liberté, la démocratie, notre indépendance et souveraineté nationales. Au quotidien, nous voyons que les Ukrainiens défendent avec ardeur et courage ces valeurs et leur aspiration à rejoindre l'Union européenne.

Le conflit en Ukraine est une guerre existentielle autant pour eux que pour notre continent. Cette invasion a été justifiée par des motifs fallacieux insidieusement propagés dans la société russe. Ces dernières années en France, nous sommes témoins d'une dérive populiste avec des médias et des personnes qui tordent les faits, nient la science, défient la raison et proposent des vérités alternatives. Ayons confiance dans le progrès scientifique, technologique et social. Nous l'avons vu pendant la pandémie avec la découverte, la production et la distribution de plusieurs vaccins.

Ces échéances électorales sont primordiales : soyons attentifs au débat démocratique actuel qui doit poser les grandes questions d'avenir pour notre pays. En tant que citoyens, nous devons tous nous mobiliser pour voter. Les circonstances actuelles sont trop dramatiques pour s'abstenir. Ne donnons pas d'arguments favorables aux démocratures ! Profitons pleinement de notre démocratie : débattons, comparons les programmes, réfléchissons au futur que nous souhaitons bâtir en commun.

Ces élections auront un impact sur notre avenir, notre pays et nous tous comme Nation. Profitons pleinement de notre démocratie en la faisant vivre : Votons !

Contact mairie

► Mairie de Ferney-Voltaire
Avenue Voltaire | **T 04 50 40 71 21**
mairie@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique
11 chemin des Jargilières | **T 04 50 40 66 16**
conservatoire@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur
www.ferney-voltaire.fr

► Pôle culturel et événementiel
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 56 (service culturel)
service.culturel@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr
Du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h
Le samedi : 10h-12h30 (permanence)

► Centre nautique
Avenue des Sports | **T 04 50 40 78 73**
centre.nautique@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur
www.ferney-voltaire.fr

► Police municipale
37 Grand'rue | **T 04 50 28 40 40**
Du lundi au mardi : 14h-17h
Du jeudi au vendredi : 14h-17h

► Médiathèque Le Châtelard
23 rue de Meyrin | **T 04 57 28 00 38**
mediatheque@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur
mediatheque.ferney-voltaire.fr

► Espace de vie sociale
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève
La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur
www.ferney-voltaire.fr

Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**

Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.

Suivez l'actualité de notre ville sur **Facebook, Instagram** et **LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire

État civil

NAISSANCES

Septembre 2021 | BARTHELEMY Fréyah le 14/09 à Ferney-Voltaire.

Novembre 2021 | EL BIYAALI Ismaël le 05/11 à Annemasse ; GONYALLOS URRU Marcel, Iosto, Ismael le 09/11 à Épagny-Metz-Tessy ; ALI Assiati le 13/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; DUBREUIL Tobias, Pierrick, Christian le 16/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; HALIMI Tiana le 17/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; WEISS Samuel, le 23/11 à Annemasse ; TERREN Joséphine, Pollyanna, Marie le 26/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; HASSAN Ayan le 29/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; ROUGEAUX Yaqin le 29/11 à Contamine-sur-Arve.

Décembre 2021 | LAGHFOUD Leyla le 01/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; LAJAB Maryam le 07/12 à Épagny-Metz-Tessy ; GAYON Manon, Alice le 09/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; GOTTAI Kahyl le 11/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; SAVINOV Michael le 12/12 à Annemasse ; GOMES Isaac, Dragomir le 15/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; HAECK Kayum le 15/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; TISNE Marceau, Owen, James le 16/12 à Béziers ; FADOUL Janaâ le 17/12 à Annemasse ; KARIMJEE Khaylan, Sameer le 20/12 à Talence ; LAHAYE PARENTHOUX Alejandro, Fernand le 21/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; CHAIBI Zakaria le 21/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; SAANDI Ayline, Khadija le 28/12 à Saint-Julien-en-Genevois.

Janvier 2022 | BEN HAMMOU Chahine le 05/01 à Contamine-sur-Arve ; DIATTA Wara le 06/01 à Ferney-Voltaire ; MIKHANNET Youssef, Karim le 08/01 à Annemasse ; SAVULESCU Emma le 10/01 à Genève ; ILOKI OYOUKA Rayan, Ethan, Dominique le 19/01 à Saint-Julien-en-Genevois ; EL HAOUAT Aaron le 23/01 à Saint-Julien-en-Genevois ; AMEDJAR RAPP Elias, Brahim, Jean le 31/01 à Annecy.

Février 2022 | BERGNY Milla, Patricia, Marie-Anna le 01/02 à Saint-Julien-en-Genevois ; SOULE Selma le 02/02 à Sarcelles ; THIAL PESCHIER Isaiah, Assane le 03/02 à Saint-Julien-en-Genevois ; WERRA Gaëlle, Antonella le 05/02 à Saint-Julien-en-Genevois ; MENNAI Sarah le 10/02 à Annemasse ; NAHALPARVARI Malak-Hoda le 13/02 à Annemasse.

DÉCÈS 2020

Novembre 2021 | DUCROZET Adrienne (FERRAND) le 16/11 ; ASIN-GASTON José, Luis, Isidro, Salomon le 23/11.

Décembre 2021 | DIMÉCÉ Adélaï le 08/12 ; CUILLEROT Roger le 16/12 ; MOUTAÂ Sald le 16/12.

Janver 2022 | OLATUNJI Kelvin le 12/01 ; MIRALES Gilles le 18/01 ; TORIKIAN Anahid, Chaké (PRZYBYLSKI) le 19/01 ; GUZOWSKI Christiane, Héléna, Henriette le 31/01.

Février 2022 | VIBERT Odette, Alice (REUT) le 01/02 ; SOUALAH Boujemaâ le 02/02 ; FORELLA Christiane, Jeannine (MOULAGER) le 05/02 ; IDARI Maïssa, Souad le 10/02 ; WUNDERLICH Ralf le 17/02.

Brèves ville

OÙ TROUVER LE *FERNEYMAG* ?

Le journal municipal est distribué en janvier, avril, juillet et octobre dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne recevez pas le ***Ferney**Mag*, vous pouvez adresser vos réclamations au service communication : **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis.
Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Les dossiers d'inscription pour l'année 2022-2023 sont disponibles auprès du service scolaire à la mairie, et sont téléchargeables en ligne sur le site de la ville : **www.ferney-voltaire.fr**
Dépôt des dossiers complétés du 2 au 31 mai 2022 au service scolaire :
- du lundi au vendredi sur RDV, de 8 h 30 à 12 h ;
- du lundi au vendredi en accueil libre, de 14 h à 17 h.

Pour prendre RDV : **www.ferney-voltaire.fr**, **T** 04 50 40 18 61 ou **service.scolaire@ferney-voltaire.fr**

ÉLECTIONS PRÉVUES EN 2022

Deux élections auront lieu cette année.
L'élection présidentielle :
- le dimanche 10 avril pour le 1er tour ;
- le dimanche 24 avril pour le 2nd tour.

Les élections législatives, pour désigner les députés :
- le dimanche 12 juin pour le 1er tour ;
- le dimanche 19 juin pour le 2nd tour.

Attention, pour voter lors de l'élection présidentielle, l'inscription sur les listes électorales était possible jusqu'à début mars. Pour voter lors des législatives, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 mai 2022 en ligne sur **www.service-public.fr**, et jusqu'au 6 mai 2022 en mairie.

HOMMAGE À GEORGE ROBERT SIMMONS
Né en 1924 au Royaume-Uni, George Robert Simmons débarqua en France sur les plages normandes en juin 1944. Les combats se poursuivirent dans le nord de la France, puis en Belgique et aux Pays-Bas, où il fut blessé. Rapatrié, il devint instructeur militaire pour son régiment. C'est après une carrière dans la police britannique, qu'il s'installa à Ferney-Voltaire. En 2017, la Ville de Ferney-Voltaire organisait une cérémonie pour la remise de la Légion d'honneur pour sa participation à la bataille de Normandie. Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

FERNEY VOLTAIRE

LA FÊTE À VOLTAIRE

SAMEDI
25 JUIN 2022
18 H

CENTRE-VILLE
FERNEY-VOLTAIRE

THÉÂTRE
ARTS DE LA RUE
MUSIQUE

Licence 2 et 3 - PLATESV-R-2021-001563 1er PLATESV-R-2021-010086 © Jeanne Roualet

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Théâtre Pays de Gex
Carrefour market
E.Leclerc

04 50 40 18 56
www.ferney-voltaire.fr